

— Je ne ferai point cela... J'ai cru qu'il s'agissait d'un jugement secret, mais régulier. Messieurs, qui que vous soyez, je n'accepte pas votre mandat. Je ne toucherai pas un cheveu de cette femme. D'ailleurs, qu'a-t-elle fait ?

Après une seconde d'hésitation, le président s'écria, d'un ton emphatique :

— Tu demandes ce qu'a fait cette femme ? Je puis te le dire. Alors, tes cheveux se dresseront d'horreur sur ta tête ; alors, tu n'hésiteras pas à devenir l'instrument de notre justice.

— Assez, interrompit l'accusée. Vous pouvez me faire mourir, mais vous ne devez pas révéler ce que vos oreilles ont entendu. Si je suis coupable, je me sou mets. C'est plus que vous n'avez le droit d'attendre.

Un silence suivit, silence solennel. Les grains du sablier tombaient un à un. Le principal juge reprit, en s'adressant à Hans :

— Il n'y a pas un instant à perdre. Obéis.

Et il lui montra la hache.

— Non ! répéta le bourreau. Non ! Faites vous-mêmes. Puisque vous condamnez sans titre, exécutez vos sentences.

— Ecoute, reprit le juge, tiens-tu à la vie ?

— Oui, pour ma femme et pour mon enfant.

— Eh bien ! choisis : si cette femme ne meurt pas de ta main, toi, tu mourras de la mienne.

— Tuez-moi si vous le voulez, dit Hans, je n'obéirai pas.

— Tu as encore quelques instants pour te décider. Après, il sera trop tard.

La victime, l'accusée, la condamnée ne faisait pas un mouvement. On l'abjura encore d'avouer. Elle s'y refusa avec plus de hauteur que de véracité. Elle semblait intéressante, elle n'était pas sympathique...

Cependant, il n'y avait, dans la salle de ce singulier et mystérieux tribunal, ni croix ni emblème religieux d'aucune sorte. Le bourreau, presque décidé à céder à la menace, dit enfin :

— Ne lui donnera-t-on pas un prêtre ?

— Remplis ton office, lui répondit-on, et ne t'inquiète pas du reste.

La femme d'ailleurs, ne priait pas.

Le juge fit un geste, elle s'agenouilla devant le bloc. Hans saisit la hache et porta un coup définitif, propre à justifier son renom de sinistre adresse.

Après cette scène terrible, il tomba sur les dalles et y resta comme foudroyé.

Quand il revint à lui, il se trouvait déjà " embarqué " dans le carosse et en route pour Colmar.

Le retour se passa de la même manière ; seulement, on le laissa sur les bords de l'Ill, dans une prairie proche de sa demeure, en lui mettant dans les mains une bourse bien garnie. Cette preuve, trop réelle, de la besogne sanglante qu'il venait d'accomplir, put être montrée comme preuve irréfutable de sa véracité.

Il raconta son aventure autour de lui et elle s'ébruita par la ville. De part et d'autre on fit des recherches, non seulement dans les environs, mais au loin. Rien ne transpara, rien ne put être découvert, sur le crime et sur le châ timent, et plusieurs " anciens " d'Alsace pensèrent qu'un dernier tribunal secret avait rendu sa sentence dans quelque vieux château d'Allemagne.

La justice française, ses Parlements, n'avaient jamais rien eu à démêler avec les membres occultes d'une puissance aussi implacable qu'elle restait cachée.

Ni les grands, ni les puissants, ni les rois n'échappaient à ses arrêts, rendus à voix basse et exécutés soudainement.

Une feuille de papier épinglée à la glace, aux rideaux du lit, placée sous la serviette à table, avertissait en deux mots le " prévenu " que " son heure " était arrivée.

Cette manière de procéder, fort redoutée, rarement bravée, n'était pas nouvelle. Elle était le fait d'une institution singulière dont l'origine se perdait dans la brume des âges. Certains la faisaient remonter au temps où les Saxons, aussi peu convertis qu'ils restaient insoumis, retournaient, non seulement à leurs lois barbares, mais au rites sanglants de leurs divinités païennes. On croyait bon de les " surveiller " sans qu'ils le sussent, afin de les prendre en faute et de réprimer à temps leurs révoltes.

Rien de commun, cependant, avec ce qui devint la Société secrète des Francs-Juges de Terre-Rouge — ou de Westphalie, — tribunal Wehmique dont l'appellation a intrigué longtemps les érudits et les savants. Après de longues recherches on a fini par admettre que *Femgericht* était le nom primitif de la Ligue, d'où — avec une infinie bonne volonté —